

Prénom de l'enfant concerné

## demarche.numerique.gouv.fr

Démarche : Instruction en famille (IEF) - Recours administratif préalable obligatoire **RAPO** : DEP IEF - RAPO Organisme Identité du demandeur **Email** Civilité Nom Prénom **Formulaire** Dépôt d'un recours administratif (RAPO) faisant suite à une décision de refus d'IEF Sélectionnez le département dans lequel vous avez déposé la demande d'IEF Cochez la mention applicable, une seule valeur possible DSDEN de l'Ardèche (07) DSDEN de la Drôme (26) DSDEN de l'Isère (38) DSDEN de la Savoie (73) DSDEN de la Haute-Savoie (74) Informations générales N° du dossier de demande d'IEF déposé dans Démarches Simplifiées Sexe de l'enfant Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Féminin Nom de l'enfant concerné

Instruction en famille (IEF) - Recours administratif préalable obligatoire RAPO
Date de naissance de l'enfant concerné
Nom(s) et prénom(s) de la ou les personnes déposant ce recours
La ou les personnes déposant ce recours sont-elles titulaires de l'autorité parentale ?  Cochez la mention applicable  Oui
Non
Indiquez les coordonnées de contact (téléphone portable, fixe) de ces personnes
Indiquez l'adresse postale de ces personnes
Motif de la demande d'IEF refusée Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  1a. L'état de santé de l'enfant
1b. La situation de handicap de l'enfant
2a. La pratique d'activités sportives intensives de l'enfant
2b. La pratique d'activités artistiques intensives de l'enfant
3a. L'itinérance de la famille en France
3b. L'éloignement géographique de tout établissement scolaire public
4. L'existence d'une situation propre à l'enfant motivant le projet éducatif
Motivation du recours (RAPO)
Expliquer les raisons et les faits qui vous conduisent à contester la décision.
Indiquez les motifs de votre recours
Indiquez les motifs de votre recours
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Si besoin, déposez un document explicatif
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  [ Joindre le courrier RECTO/VERSO de refus d'IEF qui est contesté
Déposez toutes les pages reçues

2/3

Instruction en famille (IEF) - Recours administratif préalable obligatoire RAPO Vous pouvez déposer ici tous documents que vous jugerez utiles pour appuyer votre recours Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Autres documents
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Autres documents
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Autres documents
Finalisation
En cochant cette case, je certifie sur l'honneur que les renseignements indiqués et les documents joints sont exacts Cochez la mention applicable Oui
Non
En cochant cette case, je m'engage à signaler immédiatement tout changement modifiant cette demande.  Cochez la mention applicable  Oui
□ Non
Acceptation condition RGPD  Vos données sont collectées afin d'instruire le recours administratif préalable obligatoire (RAPO) visant à contester la décision de refus d'autorisation d'instruction dans la famille (IEF).  Vos données seront supprimées par les personnes chargées d'instruire le RAPO à l'issue de cette procédure, sauf dans l'hypothèse où un recours contentieux serait formé, nécessitant leur conservation jusqu'à l'issue de la phase contentieuse.  Sont destinataires de vos données, dans le cadre de leurs attributions et dans la limite du besoin d'en connaître, les personnes chargées d'instruire le RAPO au sein de la DEP du rectorat de Grenoble, ainsi que les personnes autorisées, dans le cadre de leurs fonctions, au sein de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère chargé de l'éducation nationale.
Cochez la mention applicable  Oui
Non
La transmission de ce formulaire vaut signature Les conditions générales d'utilisation d'un service en ligne peuvent prévoir, comme c'est le cas pour celui-ci, que la confirmation et la transmission du formulaire par l'usager valent signature de celui-ci.
Cochez la mention applicable  Oui
Non